



Conseil exécutif 2022-2023
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #2 - Hiver 2023
Mercredi le 18 janvier 2023
Université de Sherbrooke - A8-248

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Audrina Minville
Frédérique Garant
Alice Lavoie
Émilien Boudreau
Rose Beauséjour
Émilie Bélanger
Louis Dupéré
Justine Plesant
Rose Beauséjour
Émile Parent-Simard
Matis Rousseau

Observateur.rices:

Camille Méthot
Janie Poulin
Samuel Fecteau

1. **Ouverture de la séance**
Émilie Bélanger déclare l'ouverture de la séance à 16h08
2. **Désignation du praesidium**

Émile Parent-Simard propose Émilie Bélanger à la présidence et Émilien Boudreau et Alice Lavoie au secrétariat.

Rose Beauséjour appuie.

AU.

3. Adoption de l'ordre du jour

Émile Parent-Simard propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, à l'exception des points 9.1 et 11.1 qui seront présentés en premier.

Rose Beauséjour appuie.

AU.

4. Adoption des procès-verbaux

Émile Parent-Simard propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 janvier 2022.

Frédérique Garant appuie.

AU.

5. Tour de table

6. Suivi des dossiers en cours

7. Dossiers internes

7.1. Bourse d'implication étudiante FAEE

Émilie Bélanger : C'est la même bourse qui avait été accordée en automne pour la session d'été. Je voulais que nous en discutions aujourd'hui pour déterminer la meilleure formule pour établir la répartition.

Rose Beauséjour : Comment avez-vous fait la session dernière ?

Émilie Bélanger : Émile avait fait un premier jet et c'est ce qui a été utilisé.

Samuel Fecteau : Je fais confiance à la présidence pour le faire.

Justine Plésant : Moi je pense que la façon de faire était pas mauvaise. C'est que le monde a pas osé parler pendant la présentation. On devrait la même manière et le dire si on trouve notre pourcentage trop bas ou trop haut.

Émile Parent-Simard : J'ai été moins à l'aise quand j'ai appris qu'il y avait de l'argent. Ce qui a pas été fait qui aurait dû être fait, c'est de respecter un maximum de ligne pour expliquer les explications.

Émilie Bélanger : J'aurais aimé ça qu'on en parle pendant la rencontre à la session dernière. C'est un peu comme Justine disait en personne aussi.

Matis Rousseau : C'est difficile de dire que tu es pas d'accord avec le pourcentage, et on est pas objectifs avec nous-même.

Samuel Fecteau : Si la proposition d'Émile passe, je pourrais le faire, mais on établirait un framework. À partir de ce moment là, je pense y aller individuellement avec ce qui m'est présenté, puis ensuite, avec ce qui repasser à travers les pourcentages que j'ai vu, vous seriez en mesure de le ratifier ou le modifier.

Alice Lavoie : Je suis pas d'accord avec l'idée que quelqu'un qui soit sur le CE nous accorde un montant.

Émile Parent-Simard : Je crois qu'il est nécessaire que ce soit quelqu'un qui était sur le CE durant la session en question, et qui vous a vu travailler au day to day. Si ça va mal, c'est quelque chose qu'il faut considérer. Je pense que Fecteau est la meilleure personne pour le faire parce qu'il n'est plus sur le CE. Si ça finit en crise, elle ne s'étendra pas sur toute la session.

Frédérique Garant : Je trouve qu'on argumente sur un montant d'argent faible, on devrait être capable de discuter de notre apport à l'équipe. Si le sujet est sur la table et qu'on commence à en parler, ça serait fun que vous soyez direct et à l'aise et que vous argumentiez et supportiez les propos.

Audrina Minville : Le rôle de la Présidence est de coordonner les individus au sein du CE, donc je pense qu'Émilie est la personne la mieux placée pour avoir une vision globale des activités des autres.

Justine Plesant : Les deux s'accordent un pourcentage ici, donc c'est clair qu'il faut être à l'aise avec ce fait là.

Émilien Boudreau : Je pense que si les deux le font ensemble ce serait idéal.

Émilie Bélanger : Je serais à l'aise de le faire avec Samuel Fecteau, par contre, j'amais beaucoup la formule de Samuel de vous le présenter individuellement avant de vous présenter la décision. Personnellement, je trouve ça p

Émilien Boudreau : Je trouve que la formule de Fecteau et Émilie est intéressante. Mais je pense que rien ne nous empêche de faire les deux. Fecteau et Émilie pourraient évaluer les demandes ensemble, se rencontrer, décider des pourcentages ensemble et les présenter aux membres du CE. Ensuite, c'est certain qu'on devrait avoir l'opportunité de présenter nos arguments en CE si on est quand même pas d'accord sur les pourcentages.

Émile Parent-Simard propose qu'Émilie Bélanger et Samuel Fecteau se chargent conjointement d'établir un estimé des pourcentages à accorder à chacun des membres du CE, sur la base d'un texte d'un maximum de 10 lignes qui leur sera soumis par chacune des personnes concernées. Ces textes seront présentés au prochain CE, où les montants finaux seront discutés et décidés par l'ensemble des exécutants.

Audrina Minville appuie.

AU.

7.2. Comités inactifs

Émile Parent-Simard : C'est pas quelque chose qui relève de la compétence du CE, mais c'est important d'en parler ici, car les exécutants sont d'après moi les mieux à même de le constater. J'en ai discuté avec d'autres du CE et nous étions sous l'impression que plusieurs comités de l'AGED sont inactifs et/ou ne remplissent pas leur objectif tel que décrit dans les RGs. Si le comité est inactif et qu'aucune activité n'est organisée, je pense que ça vaut la peine de prendre notes de cela et d'en discuter au CA. J'aimerais qu'on dresse une liste des comités inactifs au prochain CE, juste pour avoir une idée d'ensemble et pour pouvoir le présenter au prochain CA, afin que les administrateurs décident des mesures à prendre en toute connaissance de cause.

Matis Rousseau propose l'ouverture d'une plénière.

Émilien Boudreau appuie.

AU.

La plénière est ouverte à 17h03.

La plénière est fermée à 17h19.

Le point est mis en dépôt.

7.3. Retour sur la rencontre facultaire (mots-clefs)

Le point est mis en dépôt.

8. Dossiers externes

8.1. Cartes cadeaux carnaval FEUS (demande de fonds)

Frédérique Garant : Chaque année pour le carnaval, la FEUS remet des cartes-cadeaux. L'an passé, Charles-Alexandre avait utilisé des cartes cadeaux du CIA qui n'avaient pas été utilisées.

Louis Dupéré : Il y en a encore cette année, mais on pensait les remettre aux gagnants de la Coupe des vétérans.

Samuel Fecteau : Je pense qu'on devrait faire une demande en cours d'année. Dans l'optique qu'on souhaite maximiser la participation des membres.

Émilie Bélanger : Je dirais de faire une demande de subvention au CE. On a effectivement l'enjeu du temps.

Émile Parent-Simard : Il n'y a pas de demande de subvention présentement, mais annonce qu'il va y avoir des cartes-cadeaux. Après essaie de trouver une commandite pour les cartes-cadeaux, sinon présente une demande de subvention la semaine prochaine au CE, mais on ne peut pas vous donner un accord de principe que le montant vous sera accordé.

Frédérique Garant : Je veux juste être sûre de pouvoir les acheter, peu importe si j'ai une commandite ou non.

Émilien Boudreau : Je demande juste plus de temps en ce moment. Utilisons celles du CIA, nous irons les remplacer après.

Louis Dupéré : Je ne me chargerai pas d'aller chercher une autre commandite.

Émilie Bélanger : Ce serait comme outrepasser une demande de commandite ?

Émilien Boudreau : Non car les cartes répondent à l'objectif de CIA. On discute du temps, mais pas du montant. Dans le meilleur des cas, ça nous coûte rien et on a une commandite.

Frédérique Garant : Je ne veux pas avoir à retirer le fait que j'annonce les cartes-cadeaux. Est-ce que je peux m'engager à en offrir? On regardera le moyen pour aller les chercher après.

Émile Parent-Simard : Je propose d'aller chercher des commandites cette semaine et demander une demande de subvention la semaine prochaine.

Frédérique Garant : Si je m'engage c'est au nom de l'AGED. Si je fait les actions, je comprends pas en quelle mesure c'est broche à foin, si on peut offrir des cartes cadeaux à quelques personnes dans l'association. Il y a rien d'officiel, c'est pas une mauvaise idée si je

Émilien Boudreau : Annonce pas les cartes si on en a pas, donc attend d'avoir une réponse selon moi. Je comprends que tu veux pas le faire présentement, et on ne savait pas que les cartes cadeaux on n'y avait pas accès finalement. Je pense que ce serait à discuter à nouveau avec le CIA.

Rose Beauséjour : Ce n'est pas la responsabilité du CIA. Je ne comprends pas pourquoi ça doit être décidé maintenant plutôt que la semaine prochaine.

Émilie Bélanger : De ce que j'ai cru comprendre tantôt, la décision est plus autour du fait qu'on se trouve des cartes cadeaux.

Émile Parent-Simard : Je ne serais pas d'accord d'accorder tout de suite le montant, ni de vous annoncer que dans une semaine la somme vous sera accordée, surtout sachant que Fred nous annonce qu'elle n'aura pas le temps d'aller faire le tour des boutiques pour trouver une commandite.

Frédérique Garant : Je veux annoncer qu'il va y avoir des cartes-cadeaux, mais pas d'où ni de quel montant. C'est juste pour donner un incitatif à le faire. Mais je n'ai pas le temps avant mardi 16h de le faire. Après, si je ne peux pas avoir les commandites, on va voir. Le carnaval présente plein de belles activités qui font la promotion de la santé et du bien-être.

Émilien Boudreau : Je veux que l'AGED évite de dépenser de l'argent pour des cartes cadeaux. Je pense qu'on est tous d'accord qu'il est possible d'aller chercher des cartes cadeaux via des commandites. Mais en ce moment, le but est de donner un peu de temps à Fred pour aller chercher ces commandites.

Samuel Fecteau : Ce serait bien qu'un exec propose quelque chose du genre : "afin de stimuler la participation du Carnaval FEUS et que le CE juge opportun de favoriser une telle dépense et qu'un montant de 350\$ soit accordé conditionnellement à ce que ce montant soit couvert par des commandites"

Matis Rousseau propose d'accorder à Frédérique Garant un montant de 200\$ dans le but d'acheter des cartes-cadeaux qui serviront à promouvoir la participation des membres au Carnaval FEUS, conditionnellement à ce qu'elle ait échoué à obtenir ces cartes-cadeaux par commandites et fasse la preuve d'avoir d'efforts suffisants pour y parvenir.

Alice Lavoie appuie.

9. Dossiers financiers

9.1. Présentation de la demande de subvention comité droit du travail

 Comité droit du Travail - Formulaire-de-demande-de-subvention-2022-2023.docx

Émilien Boudreau : Le nouveau comité droit du travail présente une demande de subvention. La première activité est le mardi 31 janvier est une conférence. 60\$ sont demandés pour des prix de participation. 3 cartes cadeaux de 20\$ chacune. Aucun revenu n'est anticipé pour cette activité. La seconde activité est également une conférence, avec un cabinet différent. 200\$ sont demandés. 50\$ pour des boîtes de repas (10 boîtes de 15\$ chacune), plus 25\$ en remerciement aux conférenciers, et 25\$ en prix de présence. En tout, ça me semble assez réaliste comme demande et en tout c'est moins cher proportionnellement que plusieurs autres comités pour le même type d'événement.

Émile Parent-Simard : Les prix de participation on a une commission qui s'en vient là dessus, c'est certain qu'en ce moment je ne suis pas tellement à l'aise avec le concept, mais je comprend que ça déjà été accepté plus tôt cette année et donc je comprends pourquoi on le laisse passer. Pour les prix de participation aux cabinets, je ne crois pas pertinent d'accorder un 25 \$, d'ailleurs très symbolique compte tenu que les invités sont des avocats, alors que le cabinet aura l'occasion de se faire de la promotion en même que de parler de leur domaine de pratique.

Janie Poulin : On a mis ce montant-là de façon provisoire, on pourrait sûrement réinvestir le 50\$ pour des boîtes repas supplémentaires, car on en demande que 10.

Samuel Fecteau : Je fais du pouce sur le point d'Émile, je ne sais pas si un 25\$ en remerciement est pertinent. Par contre, si l'argent sert effectivement à d'autres fins, je serais à l'aise de faire confiance aux membres du comité dans la gestion du montant.

Émilien Boudreau: Je suis d'accord avec Émile, la commission créée pour traiter de la question des prix de présence ne s'est pas encore rencontrée, mais par souci de cohérence avec les montants ayant déjà été accordés aux autres comités, je le ferais aussi pour ce comité. Il est important de souligner aux membres que c'est appelé à changer.

Émilien Boudreau Propose d'accorder la somme de 260\$ au comité droit du travail tel qu'illustré dans la demande de subvention ci-jointe.

Rose Beauséjour appuie.

AU.

9.2. Facture Défilé de mode/Show de la Fac

Émilien Boudreau: Justine m'a montré que le défilé de mode a un problème quand aux frais que le Granada leur charge. c'est passé de 3000-5000-7500\$ consécutivement. Irène et Franck n'ont pas communiqué adéquatement. Ils ont fait un dépôt de 1000\$ pour show de la fac et Franck est allé par la suite revoir le Granada et ils ont combiné les deux events pour un montant total de 7500\$. Frais de 6,50\$ par billet vendu, les billets valent 15\$. On veut récupérer le 1000\$, comme ça on renégocie après. Défilé de mode c'est possible de faire un déficit, de la façon que ça regarde présentement. La gestion avec les coordos est assez compliquée présentement. S'ils ne prévoient pas de déficit, ça reste leur gestion, mais j'aimerais m'ingérer dans la gestion de ce contrat. J'aimerais chapeauter cela, la personne du Granada est de mauvaise foi, ils disent que le comité Défilé leur doit de l'argent pour le photoshoot.

Émile Parent-Simard : Ils ont 1000\$ de notre argent. Je ne comprends pas ce qui se passe.

Émilien Boudreau : Le fait est qu'ils ont peur de perdre la salle, car ils n'ont pas regardé pour autre chose. Êtes-vous à l'aise que j'interdise à Franck de s'en charger et de me laisser gérer la chose.

Matis Rousseau propose de mettre les comités Show de la Fac et Défilé de mode sous la tutelle d'Émilien Boudreau, et de convoquer Franck Tetouom et Irène Ruse à la prochaine réunion du Conseil exécutif pour que la situation soit adressée.

Alice Lavoie appuie.

AU.

10. Dossiers académiques

10.1. Date précise pour la publication des notes d'examens

Justine Plesant : On avait parlé de ça avant et je fait remettre le projet sur le tapis. C'est que tout le monde se plaint que les notes d'Examen sortent tard et que sinon elles sortent par vague et qu'ils ne savent pas quels cours ils ont passés. Bref, cela pose problème. La direction m'a proposée de remettre les notes à une seule date, elle serait plus tard, mais cela serait plus constant.

Émilien Boudreau: Je suis en faveur du sondage, c'est important de savoir ce que les étudiants en pensent. Si je devais présenter un argument, je dirais que c'est intéressant parce que ça pousserait peut-être la faculté à assouplir leurs politiques pour les changements d'horaire et toute l'adaptation liée aux cours lorsqu'une personne étudiante est en situation d'échec, etc.

Émile Parent-Simard propose que Justine Plesant et Audrina Minville se charge de créer et faire parvenir un sondage aux membres afin de connaître leur opinion quant à la possibilité pour la Faculté de ne divulguer aux étudiants leurs résultats d'examens qu'à la fin de la période de correction accordée aux professeurs et chargés de cours, lors d'une seule journée prédéterminée.

Frédérique Garant appuie.

AU.

10.2. Élections 3e années

Justine Plesant: Je vais faire un horaire comme j'avais fait à la première session. C'est possible que je ne fasse pas d'élections et qu'on les retire. On s'est rendu compte que cela ne servait à rien et que c'était une grosse corvée pour les 3e années. En 3e année, les profs parlent à toute la classe en même temps et généralement on n'est plus au courant de la procédure facultaire et de la marche à suivre en général.

Frédérique Garant : Pourquoi doit-on doit encore en faire alors?

Justine Plesant : C'est justement pourquoi il faut rencontrer Josée, parce qu'en ce moment, il y a plus de personnes à élire, et la session passée ça n'a servi à rien. On est obligé de le faire selon les RGs.

Frédérique Garant : Si cette session si on le fait pour rien, pourquoi est-ce qu'on le fait ?

Justine Plesant : Quand j'ai parlé à la faculté, ils m'ont confirmés que leurs opinions étaient similaires aux nôtres quant à l'utilité de cette formalité.

11. Dossiers des activités étudiantes

11.1. Photos finissant.es - local AGED

Camille Méthot : En raison du dégât d'eau, nous avons perdu le local a9-162 pour les photos de finissants. On a évalué la possibilité de le faire à la bibli, mais pas assez de ventilation. On aimerait utiliser le local de l'EnDroit pour prendre les photos, vendredi le 20 et samedi le 21. J'ai les clés et je vais barrer le local, on a pas le choix de le barrer en raison du matériel de haute valeur. Vous avez accès au local du CE, mais cela ne sera pas ouvert à tous pour cela.

Émile Parent-Simard : Ça ne rentrait pas dans le local du CE les appareils photos ?

Camille Méthot: Les photographes fonctionnent avec deux stands, il y a quand même une certaine largeur requise pour prendre les photos. Ils offrent aussi un service d'impression et de modifications de photos. Ils sont également prêts à se moduler pour nous accommoder mais ils ont besoin d'un minimum d'espace pour leur permettre de faire le tout. Aussi, la faculté est déjà au courant. Bref, les photographes arrivent, ils déposent leurs stocks. Il n'y aura pas de tables, pas d'équipement, pas d'affaires. Mais, le local est débarré. Mais il faudra le barrer le soir pour protéger le matériel. Si vous commencez à chiller à 20 à 25 personnes, c'est peut-être trop.

Frédérique Garant propose de réserver l'accès exclusif au local "l'Endroit" au Comité finissant.es le 20 et 21 janvier pour les prises de photos des finissant.es, en limitant l'accès aux membres au seul réfrigérateur, micro-ondes et au local du CE, et d'en aviser les membres.

Rose Beauséjour appuie.

AU.

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

15. **Dossiers premières année**

16. **Varia**

17. **Fermeture de la séance**

La séance est levée à 18h20.